



Rapport du député Letchimy sur les RUP dans les politiques de l'Union européenne

M. Serge Letchimy, député de la Martinique, a remis à M. Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, son rapport de mission sur la prise en compte des spécificités des régions ultrapériphériques dans les politiques de l'Union européenne. Le Gouvernement lui avait en effet confié une mission « aux fins de lui proposer des pistes concrètes qui permettraient d'améliorer la prise en compte des spécificités des RUP dans les politiques communautaires ». Outre une description du statut européen des régions ultrapériphériques et de l'évolution du cadre juridique qui fonde la reconnaissance de leurs spécificités, le rapport se propose de dépasser les divergences d'interprétation du Traité entre la Commission européenne et les régions ultrapériphériques, et formule 43 propositions concrètes de renforcement des politiques sectorielles, aussi bien dans le domaine agricole, de la pêche, du tourisme et du traitement des déchets. Il propose également une nouvelle méthode de traitement des dossiers relatifs aux filières d'avenir.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 – BCE

Lors de sa réunion du 6 juin 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les informations disponibles ont confirmé notre évaluation qui avait conduit à l'abaissement des taux directeurs début mai. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, du crédit demeurent atones. Les anticipations d'inflation à moyen terme pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans le même temps, les données d'enquêtes récentes relatives au climat des affaires font état d'une légère amélioration par rapport à un bas niveau de départ. L'orientation accommodante de notre politique monétaire, ainsi que l'amélioration significative de la situation sur les marchés financiers depuis mi-2012, devraient contribuer à soutenir les perspectives d'une reprise économique plus tard dans l'année. Dans ce contexte général, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. (...) Le taux de croissance annuel négatif des prêts aux sociétés non financières (en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation) est passé de -1,3 % en mars à -1,9 % en avril. (...). Plus généralement, la faible dynamique des prêts continue de refléter essentiellement l'état actuel du cycle économique, l'intensification du risque de crédit ainsi que l'ajustement en cours des bilans des agents financiers et non financiers. (...) Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la réduction de la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro se poursuive et que la capacité de résistance des banques soit renforcée quand cela s'avère nécessaire. Des progrès ont été accomplis depuis l'été dernier en termes d'amélioration de la situation des banques en matière de financement, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans les pays en proie à des difficultés et de réduction de la dépendance à l'égard de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le Conseil des gouverneurs insiste sur le caractère crucial du futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et d'un mécanisme de résolution unique (MRU) dans le processus de retour vers un système bancaire intégré. Ces deux mécanismes doivent donc être mis en place rapidement ».

2 – Union économique et monétaire

La Commission européenne a publié le 5 juin son rapport de convergence 2013 sur la Lettonie, accompagné d'un court résumé explicatif à l'intention des citoyens qui en donne le contexte. La Commission considère que la Lettonie a atteint un degré élevé de convergence économique durable avec la zone euro et propose au Conseil d'autoriser le pays à adopter la monnaie unique à partir du 1^{er} janvier 2014.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

1 – Décret n° 2013-384 du 7 mai 2013 définissant les conditions et les modalités de la désignation du représentant permanent ad hoc mentionné au VI de l'article L. 561-3 du code monétaire et financier

Ce décret prévoit dans quelles conditions l'Autorité de contrôle prudentiel peut exiger la désignation d'un représentant permanent de la part d'établissements de paiement et de monnaie électronique ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'Espace économique européen, qui souhaitent fournir des services de paiement ou distribuer de la monnaie électronique en France via des agents ou des distributeurs de monnaie électronique situés en France (montant d'opérations de services de paiement ou volume de monnaie électronique mise en circulation excédant certains seuils, ou insuffisances du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme). Ce représentant permanent est chargé de la bonne application du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en France

2 – Décret n° 2013-385 du 7 mai 2013 fixant les conditions et les modalités de la communication des informations relatives aux opérations de transmission de fonds mentionnées à l'article L. 561-15-1 du code monétaire et financier

Ce décret pris pour application de l'article 13 de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 a pour objet de fixer les conditions et les modalités de transmission à TRACFIN par les établissements de crédit, de paiement et de monnaie électronique, des éléments d'information relatifs aux opérations de transmission de fonds à partir d'un versement en espèces ou au moyen de monnaie électronique (transmission d'informations à partir de 1 000 € par opération ou 2 000 € cumulés par client sur un mois calendaire).



Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (*Euro Payments Area* - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen N° 260/2012, **les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1^{er} février 2014.**

TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNÉES

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements de masse, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après **le 1^{er} février 2014.**

LA MIGRATION VERS LES NOUVEAUX INSTRUMENTS DE PAIEMENT DOIT ÊTRE LANCÉE SANS DÉLAI

SEPA rend indispensable des modifications dans les systèmes d'information et de paiement des entreprises qui doivent adapter leur fonctionnement, au plus tôt, car tout retard :

- générera inévitablement des réalisations de modifications dans l'urgence, avec le surcoût lié à une telle démarche,
- peut constituer un risque de blocage des paiements (règlement fournisseurs, salaires, recouvrement de créances, ...) si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA, c'est également une opportunité à saisir qui permet de disposer d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables pour les opérations d'achats et de ventes et c'est aussi l'occasion de revoir sa stratégie en termes d'organisation et de gestion de sa trésorerie.

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE BANQUIER ET VOTRE EXPERT-COMPTABLE

Dans la conduite du projet de migration SEPA, les interlocuteurs privilégiés sont les établissements bancaires, les experts-comptables, mais aussi les conseils en système d'information, les éditeurs de logiciels et les associations professionnelles.

Pour obtenir des conseils et des informations utiles sur la marche à suivre, quelques **liens utiles** :

- le site du Comité national SEPA, www.sepafrance.fr
- le site de l'IEDOM, www.iedom.fr/iedom/migration-sepa qui met à disposition la brochure publiée par la Banque de France, «**Réussir votre migration à SEPA** », la présentation faite lors des réunions d'information organisées dans les DOM en avril, ainsi que le dossier de presse correspondant.
- le site du CFONB, www.cfonb.org qui permet d'obtenir les documents et brochures sur les nouvelles opérations SEPA (dans les rubriques Prélèvement - Effet de commerce -TIP et Virement - Télèglement).
- le site de la FBF : <http://www.banques-sepa.fr/>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Une activité de financement qui se tasse

Au premier trimestre 2013, l'activité économique guadeloupéenne manque de dynamisme dans la plupart des secteurs. Dans ce contexte, l'activité bancaire s'essouffle en début d'année. À fin mars, les financements consentis à l'économie augmentent à un rythme ralenti (+0,8 % sur le trimestre), marqués par le recul des crédits aux ménages (-0,6 % sur le trimestre) et la perte de vigueur des crédits aux entreprises (+0,8 % sur le trimestre). Sur un an, l'encours sain augmente de 2,7 %.

Cette perte de vigueur est la cause d'un moindre recours aux crédits à court terme, les entreprises du département cherchant pour la plupart à ajuster leurs charges et à contenir leur besoin de trésorerie. Ainsi, l'évolution trimestrielle de l'encours est négative (-6,5 %) pour le troisième trimestre consécutif. Dans un contexte économique toujours difficile, les crédits immobiliers résistent au premier trimestre 2013 : l'encours affiche un taux de croissance relativement stable (+1,3 % après +1,5 % en décembre 2012). Sur douze mois, sa croissance reste cependant soutenue (+9,9 %). La reprise des crédits d'investissement observée en fin d'année semble fragile : l'encours continue de progresser mais à un rythme trimestriel nettement moins dynamique (+1,6 % après +4,3 % en décembre 2012).

Moindre dynamisme des actifs financiers

La collecte d'épargne montre également des signes de faiblesse, enregistrant une croissance plus modérée à fin mars (+1,1 % sur le trimestre). Cette hausse est exclusivement imputable au dynamisme des placements liquides ou à court terme. Ces derniers augmentent en effet de 4,0 % sur trois mois et de 8,1 % sur un an. En parallèle, la reprise observée sur les dépôts à vue fin 2012 ne se confirme pas au premier trimestre : l'encours accuse une baisse de 0,7 % à fin mars. L'épargne longue stagne à 2,3 milliards €. Néanmoins, sur un an, l'encours total des actifs financiers conserve une croissance dynamique à 4,7 %.

Par agents économiques, les placements des ménages continuent de croître sur les trois premiers mois de l'année 2013 mais à un rythme ralenti (+46 millions €, soit +0,9 %), après un léger rebond à fin décembre 2012. Après avoir enregistré une croissance soutenue fin 2012 (+10,6 %), les actifs financiers détenus par les sociétés non financières connaissent un net recul au premier trimestre (-1,7 %). Ces derniers demeurent toutefois bien orientés en glissement annuel, enregistrant leur plus forte progression (+6,6 %) depuis mars 2008.

Parution des notes IEDOM « Tendances conjoncturelles » et « Infos financières »

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier les notes « Tendances conjoncturelles » et « Infos financières » pour le 1^{er} trimestre 2013. Ces publications sont librement téléchargeables sur le site : <http://www.iedom.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Vote du budget supplémentaire 2013 du département

L'Assemblée départementale s'est réunie le vendredi 24 mai 2013 au Palais du Conseil Général à Basse-Terre, pour sa 2nde réunion plénière de l'année. Après l'adoption du compte administratif 2012 (69 millions €) à l'unanimité moins deux abstentions, les conseillers généraux ont voté à l'unanimité moins une voix le budget supplémentaire 2013, soit plus de 152 millions €, destinés majoritairement à l'activité, à la jeunesse et aux familles, et à la relance économique. Des majorations de crédits ont été ainsi effectuées dans les champs de compétences tels que le Revenu de Solidarité Active (+15 M€), le financement des clubs et équipes de rue (+7,5 M€), l'amélioration de l'habitat (+1,6 M€), les travaux routiers (+11,5 M€), l'irrigation (+1 M€) ou encore les équipements portuaires (+1,3 M€).

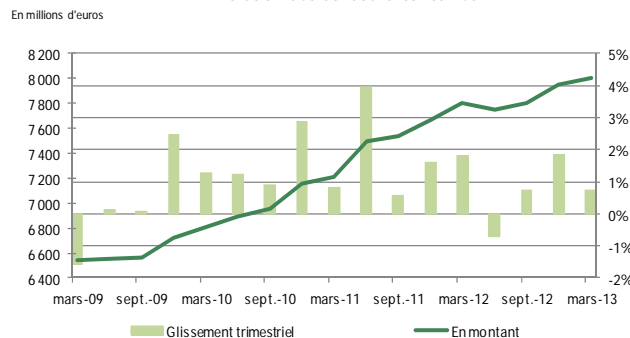
Bilan décevant de la campagne cannière 2013

Au cours de la campagne de 2013, seulement 390 000 tonnes ont été récoltées en Guadeloupe continentale, contre 505 000 en 2012. Pour la première fois depuis treize ans, la barre des 400 000 tonnes n'est pas franchie. Pourtant, le démarrage précoce de la coupe le 24 janvier ainsi que les conditions climatiques ont favorisé une bonne richesse saccharine, estimée à 9 % en fin de campagne. Mais les attermoissements de ces trois dernières années, repoussant systématiquement la fin de la coupe ont perturbé le cycle de plantation cannière et pénalisé la récolte 2013. À Marie-Galante, la récolte est de 62 700 tonnes contre 74 000 l'an dernier, avec une richesse de 10 %.

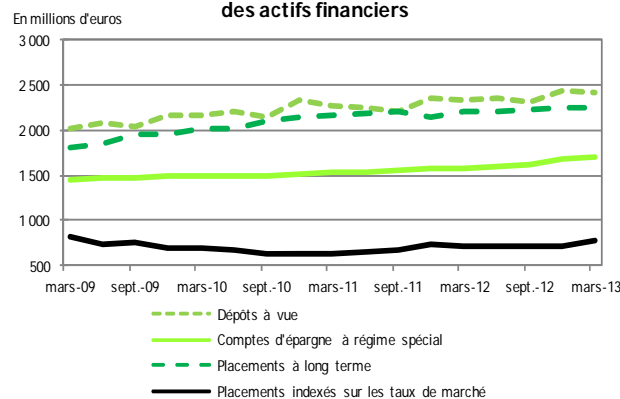
Convention entre la BRED et les étudiants guadeloupéens en mobilité

Éric Montagne, directeur général adjoint de la BRED, et Tressi Virginus, présidente de l'Association des jeunes de Guadeloupe (AJeG), ont signé une convention de partenariat en présence de Sophie Elizéon, déléguée interministérielle à l'égalité des chances des Français des Outre-mers, et de Gilles Raynaud, directeur de l'antenne de la Région Guadeloupe à Paris.

Évolution des concours bancaires



Évolution des principales composantes des actifs financiers



ACTUALITÉ RÉGIONALE

Ralentissement de la croissance des économies de la Caraïbe en 2012

Le FMI a rendu public le 13 mai 2013 son rapport annuel sur l'économie de la zone des Amériques en 2012. Concernant la Caraïbe, la croissance continue d'être freinée par un niveau élevé d'endettement et une faible compétitivité. Dans les économies tributaires du tourisme (Antigua et Barbuda, Les Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Jamaïque, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, et Saint-Vincent et les Grenadines) elle est en moyenne inférieure à 0,5 %. En revanche, la croissance est plus forte pour les pays dont le développement s'appuie sur les exportations (Belize, Guyana, Suriname et Trinité-et-Tobago), atteignant en moyenne 3,5 %. Pendant ce temps, en Haïti, la croissance ralentit à 2,75 % (contre +5,5 % en 2011), principalement en raison des retards dans la mise en œuvre de projets de reconstruction. La publication est disponible en anglais sur le site du [FMI](#).

Lancement de l'Observatoire du tourisme de Saint-Barthélemy

Créé par le Comité Territorial du Tourisme de la collectivité, l'Observatoire du tourisme de Saint-Barthélemy est mis en place au cours du mois de mai, en collaboration avec le Ceregmia, un Centre de recherche en économie de l'université des Antilles et de la Guyane. Cet observatoire a pour objectifs de favoriser le travail en réseau avec les professionnels du secteur, de fournir des données de référence sur l'activité touristique, de créer des outils d'aide à la décision pour la promotion de l'île et aussi d'être un espace de concertation entre partenaires publics et privés.

Remise d'un chèque de près de 300 000 € à la CCI de Saint-Martin

La Chambre de commerce et d'industrie de Région des îles de Guadeloupe (CCIIG) a remis à la Chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) un chèque de près de 300 000 € correspondant à la collecte de la taxe d'apprentissage 2013, soit une progression de 14 % sur trois ans. Cette somme financera en partie le centre de formation des apprentis et les trois établissements scolaires qui dispensent des formations technologiques et professionnelles. La chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin compte un peu plus de 3 800 ressortissants, dont 50 % d'artisans et une cinquantaine d'agriculteurs.

Visite du Ministre des Outre-Mers dans les îles du nord

Le ministre des Outre-mer Victorin Lurel était en visite à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy les 3 et 4 juin derniers. Sur chacune des deux îles, Victorin Lurel a rencontré les élus, à commencer par les présidents des Collectivités, mais également des chefs d'entreprises et des associations, et a effectué plusieurs visites de chantiers cofinancés par l'État.

Visite de la directrice de l'aéroport de Sint Marteen à Madrid

La directrice générale de l'aéroport international Princess Juliana, Regina LaBega, a rencontré le ministre de Sint Maarten plénipotentiaire à La Haye, Mathias Voges, lors d'une visite de courtoisie après son voyage à Madrid, en Espagne, où elle a reçu le Prix international des Transports, au nom de l'aéroport. Différents sujets ont été évoqués, tels que la taxe de départ perçue auprès des passagers à destination de Saba et Saint-Eustache, le rôle de plaque tournante de cet aéroport pour ces îles et l'atterrissage des hélicoptères de secours.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Avril	2013	129,6 127,2	-0,4 % -0,2 %	1,3 % 0,7 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Dicccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Avril	2013	60 900	1,4 %	5,2 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en cumul - millions d'euros) Importations - (en cumul - millions d'euros)		Avril	2013	96,5 919,1	- -	59,6 % 5,2 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Avril	2013	413	22,9 %	8,7 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : ledom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Cumul annuel		1 588	-	-13,1 %	
			Mai	2013	20 387 517	-4,0 % 2,2 %	1,1 % 38,6 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbes)	Nombre de passagers (hors transit)		Avril	2013	169 628	-11,2 %	-8,0 %	
			Cumul annuel		713 125	-	-4,6 %	
Trafic maritime (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Avril	2013	257 923 78 836	-23,4 % -14,7 %	-9,3 % -5,1 %	
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Janvier	2013	108	-0,8 %	-9,1 %	
			Cumul annuel		108	-	-9,1 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Avril	2013	1 252	-1,8 %	5,7 %	
			Cumul annuel		4 972	-	-4,8 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mai	2013	18 114	-12,6 %	-6,7 %	
			Cumul annuel		101 403	-	-1,6 %	

COMMUNICATION SEPA



Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (*Euro Payments Area* - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen N° 260/2012, **les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1er février 2014.**

Toutes les entreprises sont concernées

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements de masse, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après **le 1er février 2014.**

Le projet de migration aux nouveaux instruments de paiement doit être lancé sans délai

SEPA rend indispensable des modifications dans les systèmes d'information et de paiement de l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, banques,...) qui doivent adapter leur fonctionnement, au plus tôt, car tout retard :

- générera inévitablement des réalisations de modifications dans l'urgence, avec le surcoût lié à une telle démarche,
- peut constituer un risque de blocage des paiements (règlement fournisseurs, salaires, recouvrement de créances, ...) si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA, c'est également une opportunité à saisir qui permet de disposer d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables pour les opérations d'achats et de ventes et c'est aussi l'occasion de revoir sa stratégie en termes d'organisation et de gestion de sa trésorerie.

Prenez contact avec votre banquier et votre expert-comptable

Dans la conduite du projet de migration SEPA, les interlocuteurs privilégiés sont les établissements bancaires, les experts-comptables, mais aussi les conseils en système d'information, les éditeurs de logiciels et les associations professionnelles.

Pour obtenir des conseils et des informations utiles sur la marche à suivre, quelques **liens utiles** :

- le site du Comité national SEPA, www.sepafrance.fr
- le site de l'IEDOM, www.iedom.fr/iedom/migration-sepa qui met à disposition la brochure publiée par la Banque de France, « **Réussir votre migration à SEPA** », la présentation faite lors des réunions d'information organisées dans les DOM en avril, ainsi que le dossier de presse correspondant.
- le site du CFONB, www.cfonb.org qui permet d'obtenir les documents et brochures sur les nouvelles opérations SEPA (dans les rubriques Prélèvement - Effet de commerce -TIP et Virement - Télèrglement).
- le site de la FBF : <http://www.banques-sepa.fr/>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle de notre territoire au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques choisis. La dernière parution, en français et en anglais, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.



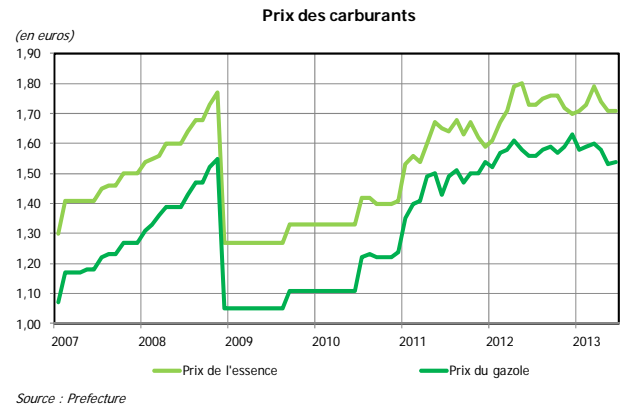
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} juin 2013, le prix de vente au détail des carburants à 1,71 € / litre pour l'essence (stable) et 1,54 € / litre pour le gazole (- 1 centime). Selon les services de l'Etat, ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

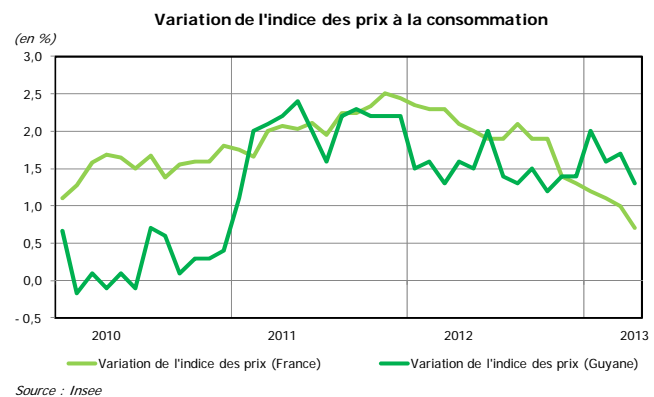
- une légère hausse de la moyenne des cotations du pétrole brut (+ 0,6 %) ;
- une légère baisse de la moyenne des cotations du super (- 0,7 %) et du gazole (- 0,4 %) ;
- une stabilisation du cours du dollar qui permet de conserver les prix des carburants à un niveau stable.

Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 22,14 €, soit une diminution de 40 centimes qui s'explique par la baisse de la moyenne des cours du butane (- 6,0 %).



Prix à la consommation

En avril 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère baisse en Guyane (- 0,1 %), dû à celle des prix de l'énergie (- 1,3 %) et des services (- 0,2 %). Sur un an, l'indice des prix augmente de 1,3 %, principalement tiré par la progression des prix de l'alimentation (+ 3,3 %) et des services (+ 1,0 %). L'augmentation des prix en Guyane est identique à celle constatée en Guadeloupe (+ 1,3 %). Elle est sensiblement inférieure à celle observée à La Réunion (+ 2,1 %) mais reste toutefois supérieure à l'évolution enregistrée pour la Martinique (+ 0,9 %) et la France entière (+ 0,7 %).



Fonds européens

Le séminaire Convergence s'est tenu cette année en Guyane du 28 au 31 mai 2013. Cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme EUROP'ACT, ce séminaire constitue un lieu d'échanges entre tous les acteurs des Fonds européens dans ou pour les régions ultrapériphériques (les services de l'Etat, des collectivités territoriales d'outre-mer, les opérateurs publics, les acteurs socio-économiques ainsi que les représentants des instances européennes). Le séminaire convergence 2013 était destiné à préparer les prochains programmes européens en tenant compte des nouveautés pour la période 2014-2020 et à échanger sur les bonnes pratiques et les leçons de la période 2007-2013.

Social

Le premier ministre a annoncé la fin du Revenu Supplémentaire Temporaire d'Activité (RSTA) au 31 mai 2013 soit cinq mois après sa date initialement prévue. Le RSTA, qui avait été mis en place suite aux mouvements de 2008-2009, avait pour but de soutenir le pouvoir d'achat dans les départements d'outre-mer. Financé par l'Etat, il pouvait permettre à un travailleur percevant moins de 1,4 Smic, d'accroître son revenu mensuel pour un montant pouvant aller jusqu'à 100 euros. A partir de juin 2013, les anciens allocataires du RSTA relèveront du dispositif du Revenu de Solidarité Active.

Spatial

Le lanceur Ariane 5 a lancé avec succès, depuis le Centre spatial guyanais, le cargo ATV4 « Albert Einstein » de l'Agence Spatiale Européenne (ESA). Il s'agit du 69^{ème} décollage pour le lanceur lourd européen depuis son premier vol le 4 juin 1996 et le 55^{ème} succès d'affilée. L'ATV (Automated Transfer Vehicle), d'une masse de plus de 20 tonnes placée en orbite basse, est le vaisseau le plus lourd jamais mis sur orbite par la fusée, en dépassant l'ATV3. Ce véhicule, conçu par EADS Astrium, a pour but de ravitailler la Station Spatiale Internationale (ISS) en eau, air, vivres, carburant, pièces de rechange et matériel scientifique avec près de sept tonnes de cargaison. Le 5^e et dernier lancement d'un ATV, nommé Georges Lemaitre, par Arianespace et l'ESA est prévu pour mi-2014.

Association entrepreneuriale

Une nouvelle organisation professionnelle voit le jour en Guyane. Après le MEDEF, la CGPME, la FRBTP et les MPI, la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE) vient combler un espace encore inoccupé en mutualisant des actions au bénéfice des entreprises de moins de 20 salariés qui représentent plus de 90 % des entreprises marchandes hors agriculture de Guyane et plus de 30 % des effectifs salariés. Le projet de la FTPE a été porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Guyane.

ACTUALITES REGIONALES

Coopération sino-caribéenne

Le Président chinois Xi Jinping a rencontré, à Trinidad-et-Tobago, son homologue surinamais, Désiré Delano Bouterse. A cette occasion, le président de la République populaire de Chine a rappelé que la communauté chinoise au Suriname, qui fêtera cette année les 160 ans de son implantation, est la plus importante des Caraïbes et fait partie intégrante de la multiculturalité surinamaïse. Selon le président chinois, cette réunion avait pour but de renforcer la coopération dans les domaines de la construction d'infrastructures, de la forêt, des mines, de l'industrie pétrolière, la conservation de l'eau et dans les secteurs liés à la qualité de vie. Le Président Bouterse espère pour sa part obtenir de cet échange un soutien au développement économique et à la formation.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois		Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Avr-13	126,8	-[0,1%]	[1,3 %]	Insee
		→	Prix administré du litre d'essence	Jun-13	1,71	[0,0%]	-[1,2%]	Préfecture/Dieccte
MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX		↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Avr-13	20 276	[2,9%]	[14,5%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-12	8 265	-[1,2%]	[6,5%]	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Avr-13	15 654	[2,8%]	[11,1%]	Caf
		↓	Prestations nettes versées (1)	Avr-13	8,4 M€	-[8,5%]	[5,9%]	Caf
CONSUMMATION		↓	Recettes d'octroi de mer	Déc-12	10,8 M€	-12,2%	-3,1%	Douanes
		↓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Avr-13	15,2 M€	-5,3%	-7,9%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Mai-13	213	-26,3%	-29,0%	Somafi
		↓		Cumul	1 470		-13,9%	
INVESTISSEMENT		↑	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Avr-13	44,0 M€	10,9%	14,7%	Douanes
		↑	Ventes de véhicules utilitaires	Mai-13	90	33,6%	25,7%	Somafi
COMMERCE EXTERIEUR		↓	Exportations (3)	Avr-13	22,4 M€	-20,0%	150,0%	Douanes
		↑	Importations (3) (4)	Avr-13	148,7 M€	11,4%	21,6%	Douanes
SPATIAL			Tirs effectués	Cumul à Mai-13	2 tirs (1 Ariane 5, 1 Vega)		3 tirs à Mai-12	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à Mai-13	5 satellites		5 satellites et 1 ATV*	
BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Avr-13	7 841 tonnes	-3,6%	-13,2%	Ciments guyanais	
INDUSTRIE		↑	Exportations d'or en volume (3)	Avr-13	213 kilos	696,2%	217,5%	Douanes
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	Avr-13	7,5 M€	421,6%	265,6%	Douanes
		↓	Cours de l'once d'or	Avr-13	1 485,49 \$	-[6,7%]	-[9,9%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12	20 767 m3	89,0%	228,8%	ONF
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE		↑	Exportations de crevettes (3)	Avr-13	62 tonnes	32,4%	168,6%	Douanes
		↑	Exportations de poissons (3)	Avr-13	62 tonnes	29,2%	40,8%	Douanes
		↑	Exportations de riz (2) (3)	Avr-13	0 tonne	n.s	n.s	Douanes
TOURISME		↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Mars-13	32 640	-3,0%	3,0%	CCIRG
		↑	Nombre de nuitées	Janv-13	23 000	1,1%	-8,4%	Insee

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicule (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

SEPA - Espace unique de paiement en euros : nouveaux instruments à compter du 1^{er} février 2014

Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen n° 260/2012, les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1^{er} février 2014.

Toutes les entreprises sont concernées.

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements de masse, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après le 1^{er} février 2014.

La migration vers les nouveaux instruments de paiement doit être lancée sans délai.

SEPA rend indispensable des modifications des systèmes d'information et de paiement des entreprises, qui doivent adapter leur fonctionnement, au plus tôt. Tout retard générera inévitablement des modifications dans l'urgence, avec le surcoût en découlant, et peut constituer un risque de blocage des paiements (règlements aux fournisseurs, salaires, recouvrement de créances, ...) si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA permet également de disposer d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables pour les opérations d'achats et de ventes. Il offre l'opportunité à chaque entreprise de faire évoluer sa stratégie en termes d'organisation et de gestion de sa trésorerie.

Prenez contact avec votre banquier et votre expert comptable.

Dans la conduite du projet de migration SEPA, les interlocuteurs privilégiés sont les établissements bancaires, les experts-comptables, mais aussi les conseils en système d'information, les éditeurs de logiciels et les associations professionnelles.

Pour obtenir les conseils et les informations utiles, voici des liens vers quelques sites :

- le site du Comité national SEPA, www.sepafrance.fr,
- le site de l'IEDOM, www.iedom.fr/iedom/migration-sepa (qui met à disposition la brochure publiée par la Banque de France, « Réussir votre migration à SEPA », la présentation faite lors des réunions d'information organisées dans les DOM en avril, ainsi que le dossier de presse correspondant),
- le site du CFONB, www.cfonb.org (qui permet d'obtenir les documents et brochures relatives aux nouvelles opérations SEPA, dans les rubriques Prélèvement - Effet de commerce -TIP et Virement - Téléversement),
- le site de la FBF : <http://www.banques-sepa.fr/>.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Commerce extérieur : baisse des échanges

En cumul, à fin avril 2013, les exportations sont en baisse de 15,3 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution tient principalement au repli des exports de produits pétroliers (-56,2 %). De même, les importations sont en retrait de 12,8 %, en raison de l'absence des imports d'hydrocarbures (-99,3 %). En effet, l'arrêt technique programmé de la raffinerie au premier trimestre a conduit à interrompre les approvisionnements et les livraisons de produits pétroliers bruts et raffinés.

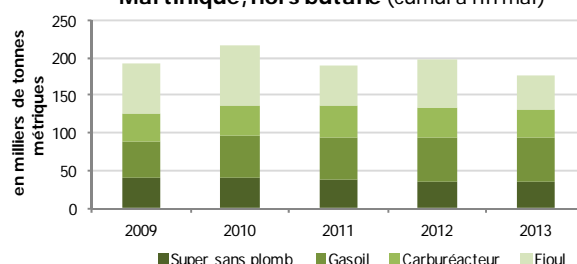
Hors produits pétroliers, les exportations, principalement tirées par la vente de matériels de transport et de produits agricoles, sont en progression de 31,9 % par rapport à l'année précédente. Pour leur part, les importations reculent de 1,0 %, principalement en raison de la baisse des importations d'équipements mécaniques, de matériel électrique, électronique et informatique.

Produits pétroliers : contraction de la consommation

A fin mai 2013, les quantités de carburant mises à la consommation sur le marché martiniquais s'élèvent globalement à 199 milliers de tonnes métriques. En cumul, depuis le début de l'année, les volumes sont en diminution de 9,0 % par rapport à ceux de l'année précédente.

Les carburants routiers représentent 46,7 % des hydrocarbures mis à la consommation. Le fioul et les carburéacteurs représentent respectivement 22,8 % et 19,2 % du total. Dans le détail, les volumes de super sans plomb sont en repli de 4,1 %, alors que ceux du gasoil progressent de 1,2 %.

Hydrocarbures mis à la consommation en Martinique, hors butane (cumul à fin mai)

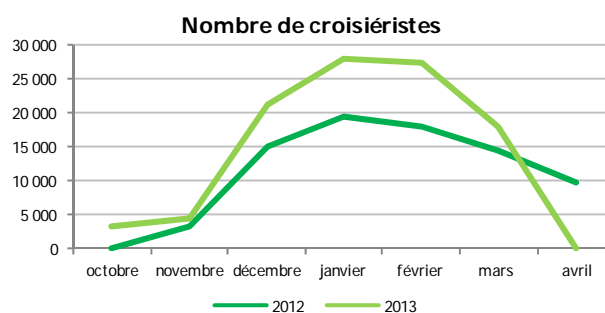


Source : SARA

Tourisme : haute saison encourageante

L'accueil de croisiéristes en Martinique a enregistré une croissance de 28,5 % au cours de la haute saison 2012-2013 (qui s'étend d'octobre à avril), avec 102 006 passagers contre 79 408 la saison précédente. Le nombre de navires en circulation au cours de la période est en diminution (-42,3 %), mais le nombre moyen de passagers progresse sensiblement (1 821 passagers, soit +1 000 en moyenne).

Dans le secteur de l'hôtellerie, l'enquête de fréquentation hôtelière de l'INSEE montre une amélioration de la fréquentation en début d'année. Ainsi, en janvier 2013, le taux de fréquentation atteint 73,7 % (+2 points sur un an) et le nombre de nuitées progresse de 2,8 %.

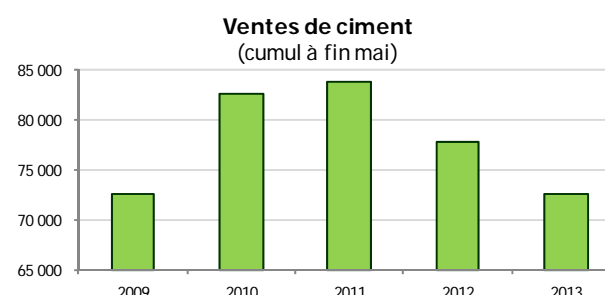


Source : DD PAF

BTP : début d'année difficile

Les ventes totales de ciment en Martinique reculent de 6,8 % en cumul à fin mai et atteignent 72 541 tonnes, contre 77 815 tonnes un an auparavant.

Dans le détail, les ventes en sacs, d'ordinaire dévolues à la construction privée, et les ventes en vrac, généralement destinées aux travaux publics, enregistrent une baisse respective de 4,3 % et de 7,8 %.



Source : Ciment Antillais

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- avril 2013	129,6	-0,6 %	+0,9 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- avril 2013	44 307	+0,1 %	+2,2 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- avril 2013	21 626	-1,0 %	-0,1 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2012	39 147	+1,0 %	+4,8 %
Commerce extérieur (source : douanes)	Importations (millions d'euros)	- avril 2013	230,3	+22,5 %	-10,8 %
	Exportations (millions d'euros)	- avril 2013	20,6	-55,1 %	-58,3 %
	Taux de couverture mensuel		8,9 %		-10,2 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Ch. d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- mars 2013	46,1	+14,1 %	-6,8 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- mars 2013	129,2		-0,9 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- mai 2013	17 346	-0,1 %	-0,5 %
	Retraits de cartes bancaires	- mai 2013	5 005		-0,4 %

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- mars 2013	155 315	+4,4 %	+8,6 %
		- cumul annuel	452 267		+1,1 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- avril 2013	0	-100,0 %	-100,0 %
		- cumul annuel	73 265		+19,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- mai 2013	13 559	-11,5 %	-0,9 %
		- cumul annuel	72 541		-6,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- mai 2013	657	-14,7 %	+0,9 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- mai 2013	138	-18,3 %	+15,0 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		795		+3,1 %



Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (*Euro Payments Area* - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen N° 260/2012, **les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1^{er} février 2014.**

TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNÉES

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements de masse, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après **le 1^{er} février 2014.**

LA MIGRATION VERS LES NOUVEAUX INSTRUMENTS DE PAIEMENT DOIT ÊTRE LANCÉE SANS DÉLAI.

SEPA rend indispensable des modifications dans les systèmes d'information et de paiement de l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, banques, ...), qui doivent adapter leur fonctionnement au plus tôt, car tout retard :

- générera inévitablement des réalisations de modifications dans l'urgence, avec le surcoût lié à une telle démarche,
- peut constituer un risque de blocage des paiements (règlement fournisseurs, salaires, recouvrement de créances, ...) si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA, c'est également une opportunité à saisir qui permet de disposer d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables pour les opérations d'achats et de ventes et c'est aussi l'occasion de revoir sa stratégie en termes d'organisation et de gestion de sa trésorerie.

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE BANQUIER ET VOTRE EXPERT-COMPTABLE.

Dans la conduite du projet de migration SEPA, les interlocuteurs privilégiés sont les établissements bancaires, les experts-comptables, mais aussi les conseils en système d'information, les éditeurs de logiciels et les associations professionnelles.

Pour obtenir des conseils et des informations utiles sur la marche à suivre, quelques **liens utiles** :

- le site du Comité national SEPA, www.sepafrance.fr
- le site de l'IEDOM, www.iedom.fr/iedom/migration-sepa qui met à disposition la brochure publiée par la Banque de France, « **Réussir votre migration à SEPA** », la présentation faite lors des réunions d'information organisées dans les DOM en avril, ainsi que le dossier de presse correspondant
- le site du CFONB, www.cfonb.org qui permet d'obtenir les documents et brochures sur les nouvelles opérations SEPA (dans les rubriques Prélèvement - Effet de commerce -TIP et Virement - Télérèglement)
- le site de la FBF : <http://www.banques-sepa.fr/>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

La dégradation du climat des affaires se poursuit au 1^{er} trimestre 2013

L'indicateur du climat des affaires (ICA) se dégrade à nouveau au premier trimestre 2013. Son recul est toutefois moins prononcé qu'aux trimestres précédents. La composante future de l'ICA (qui résume les anticipations des entrepreneurs pour le trimestre à venir) explique intégralement la baisse de l'indicateur au premier trimestre 2013.

La dépense des ménages est mal orientée, dans un contexte de recul des prix à la consommation. Les prévisions d'investissement restent toujours en baisse. Le marché du travail se stabilise néanmoins, avec notamment une progression des offres d'emplois durables et un léger recul du nombre de réunionnais inscrits à Pôle emploi.

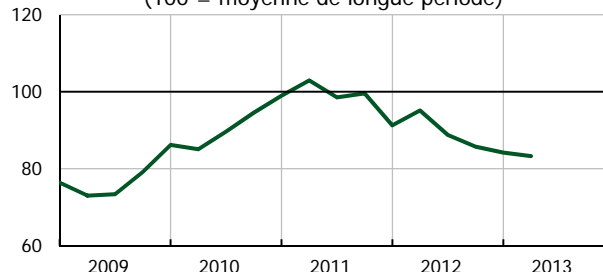
Les exportations décélèrent en dépit d'une hausse des exportations des produits des industries agroalimentaires. En parallèle, les importations se contractent pour l'ensemble des regroupements de produits.

Pour le troisième trimestre d'affilée, l'ensemble des secteurs de l'enquête sont touchés par un affaiblissement de leur activité, à l'exception du BTP qui devrait être mieux orienté selon les entrepreneurs interrogés.

La tendance conjoncturelle du 1^{er} trimestre 2013 est disponible sur [le site de l'IEDOM](#).

Indicateur du climat des affaires à La Réunion

(100 = moyenne de longue période)

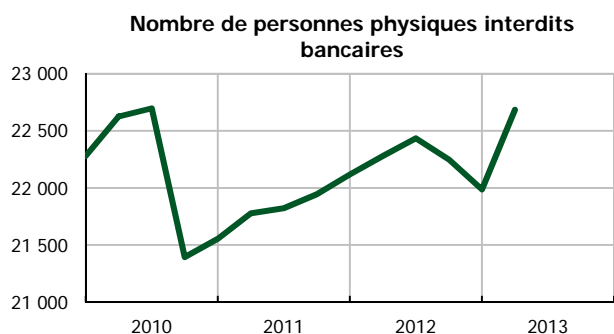


Source : Enquête de conjoncture IEDOM, CVS

Hausse du nombre de dossiers de surendettement au 1^{er} trimestre 2013

Au premier trimestre 2013, 297 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une hausse de 8,4 % rapport au quatrième trimestre 2012 (+ 2,4 % sur un an). 280 ont été jugés recevables, soit 94 % des dossiers déposés. La commission a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour 21 % de ces dossiers.

Hausse du nombre de personnes physiques interdit bancaire au 1^{er} trimestre 2013



Source: Iedom

Au premier trimestre 2013, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire progresse de 3,2 % par rapport au trimestre précédent, après deux trimestres de baisses. Suite à l'assouplissement des conditions de radiation du fichier central des chèques de la Banque de France, le nombre des interdits bancaires avait chuté au troisième trimestre 2010, pour progressivement retrouver les niveaux de 2009. Sur un an, la hausse est de 1,8 %.

Parallèlement, le stock d'incidents sur paiement par chèque augmente de 1,2 % par rapport au quatrième trimestre 2012, tandis que le nombre de retraits de cartes bancaires pour usage abusif recule légèrement (- 0,3 %).

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Avril 2013	130,1	+ 0,5 %	+ 2,1 %
	IPC France entière		127,2	- 0,1 %	+ 0,7 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Mars 2013	21 582	+1,4 %	- 9,8 %
	En cumul (milliers d'euros)		66 088	-	- 5,8 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Mars 2013	1 034,3	-	- 6,2 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		77,5	-	+ 5,5 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Avril 2013	134 830	+ 2,1 %	+ 10,0 %

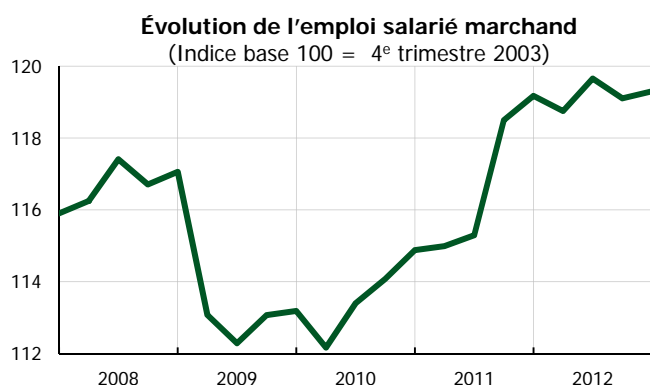
LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Avril 2013	136 284	- 20,0 %	- 9,9 %
	Cumul	cumul Avril	635 369	-	- 4,8 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Mars 2013	73 800	+ 26,2 %	+ 2,8 %
	Cumul	cumul Mars	204 000	-	- 3,9 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Mars 2013	1 116	-	n.s.
	Cumul (milliers d'euros)	cumul Mars	4 890	-	+ 0,1 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Mars 2013	8,5	-	n.s.
	Cumul (milliers de tonnes)	cumul Mars	67,7	-	- 2,4 %
	Effectifs salariés du BTP	Mars 2013	15 877	+ 0,1 %	- 7,6 %

Fin de la grève des dockers après 19 jours de blocage au Port Est

Un accord entre les représentants du GIE (groupement d'intérêt économique) Sermat, en charge du transport des conteneurs sur les quais, et les dockers grévistes a été trouvé le 21 mai 2013. Il met ainsi fin au blocage du Port Est, qui a duré 19 jours. Le protocole de fin de conflit prévoit la suspension pour six mois des 19 licenciements et du transfert de la maintenance des chariots servant à transporter les conteneurs à une filiale du groupe Kalmar. Un audit financier est prévu à cette période sur l'ensemble des sociétés du GIE (SOMACOM, SAMR, SGM, MANUMAT).

Plus de 3 000 conteneurs n'ont pu être livrés depuis le début de la grève le 3 mai, dont près de 1 000 bloqués sur les quais du port de La Réunion et le reste dérouté vers les ports des pays voisins (Maurice, Madagascar, Afrique du Sud).

Légère hausse de l'emploi salarié marchand au 4^e trimestre 2012

Source : Bordereaux Urssaf - Traitement Insee Epure

L'emploi salarié marchand à La Réunion progresse de 0,2 % au quatrième trimestre 2012, après un troisième trimestre négatif (- 0,5 %). Les créations d'emploi se concentrent principalement dans le secteur du commerce (+ 2,8 %), notamment le commerce de détail, traditionnellement bien orienté lors des fêtes de fin d'année. L'emploi augmente également dans l'intérim et la restauration, deux activités habituellement dynamiques en fin d'année.

Sur un an, l'emploi salarié marchand à La Réunion se stabilise (+ 0,1 %), après une hausse en 2011 (+ 3,8 %). L'emploi se développe dans tous les secteurs à l'exception de la construction, où il chute de 4,4 %.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Diminution du nombre de déclarations d'embauche à fin mars 2013

La caisse nationale de l'Urssaf enregistre fin mars 2013 une baisse de 18,1 % sur un an du nombre de déclarations d'embauche à La Réunion (CDI et CDD de plus de 31 jours, hors intérim). Au niveau national, il diminue de 7,2 %. Les embauches de plus d'un mois se réduisent dans la plupart des régions. Seules les régions Guadeloupe, Guyane et Corse affichent une croissance de leurs embauches.

Baisse de la masse salariale versée par les employeurs de salariés à domicile au 4^e trimestre

Au quatrième trimestre 2012, la masse salariale nette versée par les employeurs de salariés à domicile diminue de 13,4 % par rapport au quatrième trimestre 2011 selon la caisse nationale de l'Urssaf. De même, le volume horaire déclaré enregistre une nette diminution (- 16,5 %). Au niveau national, la masse salariale et le volume horaire déclaré diminuent également mais de manière moins soutenue (respectivement - 1,8 % et - 4,4 %).

Chiffre d'affaires en hausse pour la Sapmer en 2012

Le chiffre d'affaires de la Sapmer s'établit à 93,1 millions d'euros en 2012, en hausse de 21 % sur un an. L'activité pêche a augmenté de 15 % et les ventes de langouste affichent une hausse de 10 %. Les ventes de thons bruts, elles, sont en progression de 74 %, en lien avec l'arrivée de deux nouveaux thoniers-senneurs durant l'année. Dans le cadre du développement de son activité, SAPMER a annoncé la livraison de deux nouveaux thoniers en août et en novembre 2013.

Plan d'actions pour lutter contre les dettes sociales et fiscales des entreprises

La cellule de veille et de soutien aux entreprises s'est réunie le 17 mai 2013 en préfecture, afin de présenter un plan d'action permettant de lutter contre le développement des dettes sociales et fiscales des entreprises. Il s'adresse aux entreprises dont l'âge de la dette est inférieur à 36 mois, structurellement viables et faisant preuve d'une certaine "orthodoxie". Ce plan a pour but de limiter la progression de la dette, d'éviter le phénomène de contagion, et d'agir sur l'entreprise et sur son environnement.



Après le passage des marchés financiers (1999) et de la monnaie (2002) à l'euro, l'Europe se dote de l'euro scriptural avec SEPA (*Euro Payments Area* - Espace unique de paiement en euros). Conformément au règlement européen N° 260/2012, **les nouveaux instruments de paiement européens remplaceront définitivement leurs équivalents nationaux au plus tard le 1^{er} février 2014.**

TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNEES.

SEPA s'applique à tous les virements et prélèvements de masse, nationaux ou transfrontaliers. Ainsi, les virements et les prélèvements que nous connaissons actuellement ne pourront plus être utilisés après **le 1^{er} février 2014.**

LE PROJET DE MIGRATION AUX NOUVEAUX INSTRUMENTS DE PAIEMENT DOIT ETRE LANCE SANS DELAI.

SEPA rend indispensable des modifications dans les systèmes d'information et de paiement des entreprises qui doivent adapter leur fonctionnement, au plus tôt, car tout retard :

- générera inévitablement des réalisations de modifications dans l'urgence, avec le surcoût lié à une telle démarche,
- peut constituer un risque de blocage des paiements (règlement fournisseurs, salaires, recouvrement de créances, ...) si les évolutions nécessaires n'ont pas été réalisées à temps.

SEPA, c'est également une opportunité à saisir qui permet de disposer d'instruments de paiement harmonisés, simplifiés et fiables pour les opérations d'achats et de ventes et c'est aussi l'occasion de revoir sa stratégie en termes d'organisation et de gestion de sa trésorerie.

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE BANQUIER ET VOTRE EXPERT-COMPTABLE.

Dans la conduite du projet de migration SEPA, les interlocuteurs privilégiés sont les établissements bancaires, les experts-comptables, mais aussi les conseils en système d'information, les éditeurs de logiciels et les associations professionnelles.

Pour obtenir des conseils et des informations utiles sur la marche à suivre, quelques **liens utiles** :

- le site du Comité national SEPA, www.sepafrance.fr
- le site de l'IEDOM, www.iedom.fr/iedom/migration-sepa qui met à disposition la brochure publiée par la Banque de France, « **Réussir votre migration à SEPA** », la présentation faite lors des réunions d'information organisées dans les DOM en avril, ainsi que le dossier de presse correspondant.
- le site du CFONB, www.cfonb.org qui permet d'obtenir les documents et brochures sur les nouvelles opérations SEPA (dans les rubriques Prélèvement - Effet de commerce -TIP et Virement - Télérèglement).
- le site de la FBF : <http://www.banques-sepa.fr/>.

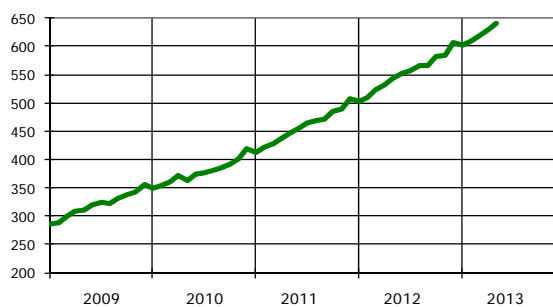
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

En mai, les émissions nettes de billets ont augmenté de 12,7 millions d'euros après +10,3 millions d'euros le mois précédent (soit +2 % après +1,7 % en avril). Elles s'établissent à 641,5 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent également une tendance à la hausse : +2,2 % (après +1,6 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte, depuis la mise en circulation de l'Euro, atteint 11,6 millions au 31 mai ; 73 % d'entre eux sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué un peu plus dynamiquement en nombre qu'en montant au cours du mois, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île se déprécie de 10 centimes et s'établit à 55,1 € au 31 mai 2013.

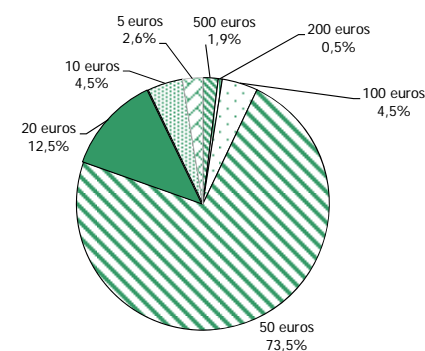
Emissions nettes cumulées de billet au 31 mai 2013

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 31 mai 2013



Source : IEDOM

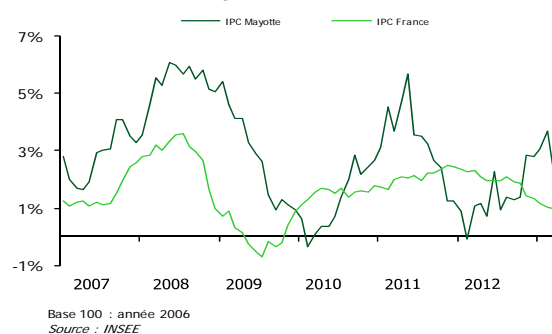
BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Ralentissement de la hausse des prix

Au mois d'avril, l'indice des prix à la consommation augmente légèrement (+0,2 %). Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des services aux ménages (+1,3 %), tandis que les prix des produits manufacturés et des produits alimentaires et boissons baissent, respectivement, de 0,4 % et 0,3 %.

En glissement annuel, les prix enregistrent une hausse de 1,0 % et poursuivent le ralentissement observé depuis le mois de mars (+3,7 % en février et +2,3 % en mars). L'inflation est principalement imputable à l'évolution des prix des produits alimentaires et boissons (+3,5 %) et des services aux ménages (+1,9 %) qui est partiellement compensée par la diminution des prix des produits manufacturés (-2,0 %).

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Base 100 : année 2006
Source : INSEE

Reprise de la grève pour l'ouverture des négociations sur l'indexation des salaires de la fonction publique

Un mouvement de grève impliquant les trois corps de la fonction publique (État, territorial et hospitalière) a débuté le mardi 14 mai pour exprimer le désaccord face aux propositions du gouvernement sur la mise en place de l'indexation des salaires à Mayotte et demander la fixation d'une date pour la tenue des négociations. Le mouvement prit fin le vendredi 17 mai suite à l'annonce par le gouvernement d'une réunion de négociation le 10 juin 2013 à Paris. Cependant, les agents ont repris la manifestation le 28 mai réclamant cette fois-ci la prise en compte de leurs revendications dans l'ordre du jour des négociations.

Annnonce de la création d'une compagnie aérienne mahoraise baptisée « EWA »

Lors d'une conférence de presse tenue le jeudi 30 mai, Air Austral a annoncé la création prochaine d'une compagnie aérienne qui portera le nom de « EWA » et qui sera basée à Mayotte. Signifiant « OUI » en mahorais, EWA, issue d'un partenariat entre Air Austral, qui sera actionnaire majoritaire à 51 %, la CCI et la société Ylang Invest, sera dotée d'un capital de 4,5 millions d'euros et ambitionne de faire de Mayotte une plaque tournante de la région Océan indien. En effet, la compagnie opérera au moyen d'un appareil ATR 72-500 de 64 places qui desservira uniquement des destinations régionales. Ainsi, les liaisons prévues au départ de Dzaoudzi prévoient des vols réguliers vers Madagascar (Nosy-Bé et Majunga), les Comores (Moroni et Anjouan), la Tanzanie (Pemba et Dar Es Salam) et le Mozambique. La mise en place de la structure est prévue au plus tard au mois d'août, avec une obtention de la licence d'exploitation en septembre et une mise en exercice de l'avion en novembre 2013.

Réunion de travail sur la régulation des tarifs bancaires

Le jeudi 16 mai, la Préfecture a organisé une réunion de travail sur la régulation des tarifs bancaires en présence des représentants des banques, de l'AFD et de l'IEDOM. Conformément à ce que prévoit l'article 16 de la loi contre la vie chère, l'objectif est de faire converger les tarifs bancaires entre les DOM et la Métropole. La réunion a permis de démarrer une analyse sur les tarifs pratiqués localement et une synthèse des travaux sera présentée lors de la prochaine réunion de l'Observatoire des prix.

Lancement du tri sélectif à Mayotte

L'opération de tri sélectif à Mayotte a officiellement débuté le mardi 28 mai avec la pose des trois premiers conteneurs à l'aéroport de Dzaoudzi qui accueilleront séparément les cannettes et métaux, le plastique et le verre. Conduit par la société Eco Emballages, le projet sera mis en place progressivement dans toutes les communes de l'île avec l'installation des conteneurs de tri en septembre pour un démarrage effectif en octobre.

Célébration de la troisième édition des journées de l'Europe

Quelques jours après la date historique du 9 mai, le Conseil général a organisé des rencontres et festivités pour fêter l'Europe. Les manifestations se sont tenues les 13, 14 et 15 mai et ont été l'occasion de rappeler aux mahorais les liens qui les unissent à l'Europe, mais aussi les défis à relever avant l'accession de l'île au statut européen de Région ultrapériphérique (RUP) le 1^{er} janvier 2014.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	avr-13	116,9	0,2%	1,0%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	avr.-13	7 417	-2,2%	-10,9%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-13	27 127	22,5%	18,1%
	(hors hydrocarbures)	cumulées mars-13	78 097	53,2%	17,2%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-13	349	43,9%	-17,5%
		cumulées mars-13	920	61,1%	12,2%
	Taux de couverture	mensuel mars-13	1,29%	0,19 pt	-0,56 pt
		cumulé mars-13	1,18%	0,06 pt	-0,29 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels mai-13	386	18,0%	-7,0%
		cumulés mai-13	2 014	-	20,3%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels mai-13	23 618	26,0%	21,4%
		cumulés mai-13	104 143	-	3,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels mai-13	35,4	27,4%	26,2%
		cumulés mai-13	136,6	-	2,6%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles mars-13	10 462	332029,1%	105,4%
		cumulées mars-13	20 611	-	4,1%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		39 470	-0,1%	2,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée mars-13	64 392	-	4,6%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle mars-13	10 059	5,9%	5,3%
		cumulée mars-13	29 550	-	5,5%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles mars-13	7,5	-	-
		cumulées mars-13	13,6	-	-
	- en milliers euros	mensuelles mars-13	48,9	205,5%	-
		cumulées mars-13	108,1	-	-

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	02/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

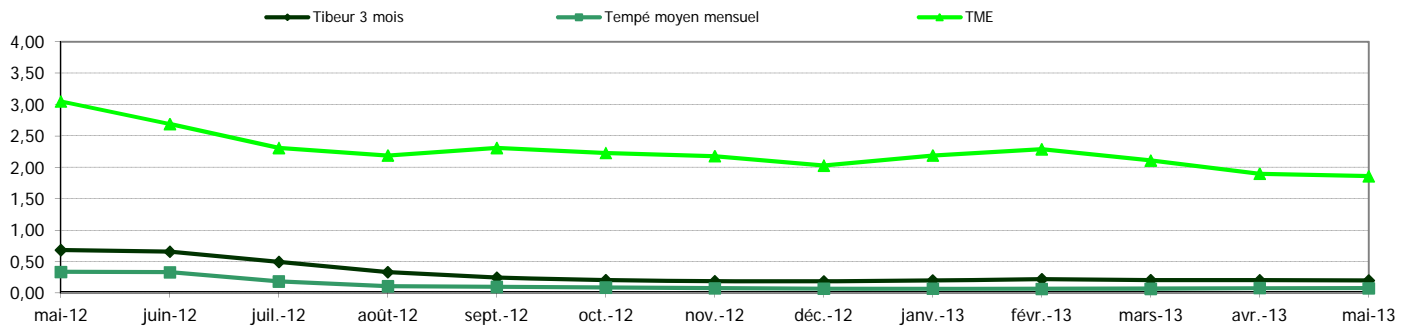
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)					TIBEUR (Mai 2013)			
Février	Mars	Avril	Mai		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0683%	0,0702%	0,0819%	0,0784%		0,1120%	0,2010%	0,3020%	0,4850%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)					Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai		Février	Mars	Avril	Mai
2,29%	2,11%	1,90%	1,86%		2,49%	2,31%	2,10%	2,06%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,29%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,29%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,03%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	16,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,48%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

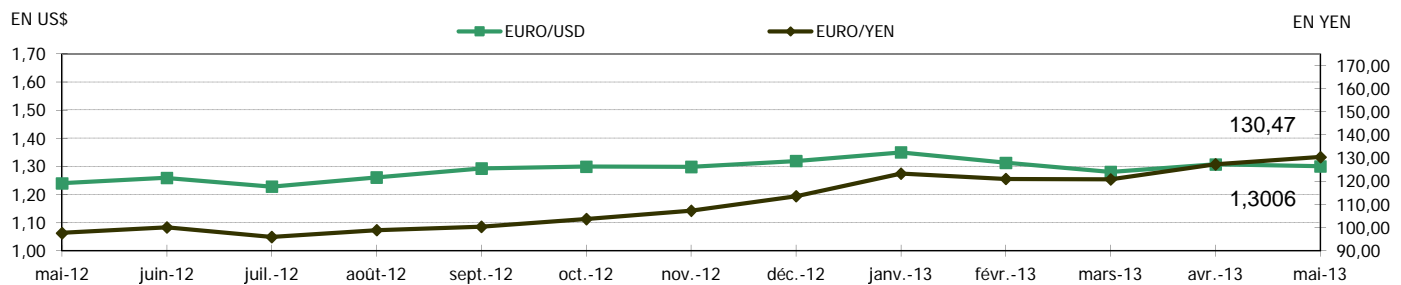
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3006	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,2174	EURO/SRD (Surinam)	4,289
EURO/JPY (Japon)	130,4700	EURO/BWP (Botswana)	11,24810	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3265
EURO/CAD (Canada)	1,3434	EURO/SCR (Seychelles)	15,3350	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,5546
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85370	EURO/MUR (Maurice)	40,486	EURO/BBB (La Barbade)	2,5994
EURO/SGD (Singapour)	1,6412	EURO/BRL (Brésil)	2,7664	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,34
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0981	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,1779	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2857,8153	EURO/XCD (Dominique)	3,5092	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : N. de SEZE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achevé d'imprimer le 12 juin 2013 - Dépôt légal : juin 2013 - ISSN 1284-4438